

COMITÉ EXÉCUTIF

Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **2 octobre 2012**.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et the Chairman a déclaré la séance ouverte à 19 h.

MEMBRES PRÉSENTS:

M. Bell
F. Blais
L. Cuffling
P. Morrison
D. Smith

Sylvain Racette – directeur général
Denise Paulson – secrétaire générale

Absence motivée : K. Cameron, M. L'Heureux
Absent : P. Chouinard and D. Copeman, Commissaires parent

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC: Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 11 SEPTEMBRE 2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell, appuyé par la commissaire Morrison, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif tenue le 11 septembre 2012 soit adopté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOUVELLES AFFAIRES :

Résolution EX223-20121002

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a présenté son rapport d'activité sur l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a étudié et discuté le contenu du rapport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que le comité exécutif retienne le rapport du protecteur de l'élève et que le Conseil soit informé de ses conclusions pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell, appuyé par la commissaire Morrison, que la séance soit levée à 19 h 04.

UNANIMITÉ

Fernand Blais, président

Denise Paulson, secrétaire générale



CONSEIL EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 2 octobre 2012 à 19h00** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
 - 4.1 Approbation du procès verbal du 11 septembre 2012
 - 4.2 Suivi de la séance
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Rapport du protecteur de l'élève
6. Questions diverses
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 28 septembre 2012

Denise Paulson, secrétaire générale